



Siggen et Godel prêts à l'investiture

CONSEIL D'ÉTAT • Candidats à leur succession, les deux conseillers d'Etat démocrates-chrétiens ont été adoués hier soir par leurs sections locales respectives. Une simple formalité.

STÉPHANE SANCHEZ

Pour Georges Godel, se battre pour Fribourg est «une évidence». Pour la quarantaine de membres du PDC Glânois réunis hier soir à La Joux, voter Georges Godel était aussi une évidence. Acclamé, le Conseiller d'Etat glânois est donc le candidat officiel de la section à la candidature au Conseil d'Etat. Une investiture que l'assemblée cantonale devrait confirmer le 28 avril prochain à Neyruz. La section aura alors assuré, avec Michel Pittet et Georges Godel, trente ans de présence continue à l'Exécutif cantonal, relève son président Jean Deschenaux, qui ne doute pas un instant de l'élection de son poulain. Il pense plutôt à 2021.

Le parcours de Georges Godel, 64 ans depuis peu, contribue à ce choix si «évident»: le maître agriculteur a passé dix-huit ans à l'Exécutif d'Ecublens, dont quatorze à la syndiculture; il a accompli quatre mandats au Grand Conseil, une législation au compas de l'Aménagement du territoire fribourgeois et une deuxième au cordon des Finances cantonales.

«Droit dans ses bottes»

Mais l'ancien président du PDC Glânois, François Bosson, a trouvé bien d'autres motifs de foi en Georges Godel. En 2006, le «sauveur» avait permis aux démocrates chrétiens du Sud fribourgeois, mal partis, de conserver une place au gouvernement. Dix ans plus tard, il a «prouvé qu'il est un homme d'Etat et un homme de terrain». Qu'il sait rester «droit dans ses bottes, même en mocassins». Et qu'il ne craint pas de «descendre dans l'arène» pour «assumer



Hier soir à La Joux, une quarantaine de membres ont acclamé le directeur des Finances. Une «évidence». PIERRE-YVES MASSOT

jusqu'au bout». «Il fait le job, même quand le job est ingrat», même pour endosser le rôle de «Père la Rigueur», note François Bosson.

Georges Godel a quant à lui redit toute sa motivation. Ses chevaux de bataille? «Investir dans l'avenir grâce à des finances fortes», avec réalisme, avec le souci de l'équilibre, mais aussi d'une fiscalité attractive, y compris pour les entre-

prises existantes. Georges Godel veut aussi «parier sur la jeunesse», miser sur la formation et les passerelles. Il veut enfin «garantir des conditions attractives pour créer des emplois», en renforçant l'innovation, les possibilités d'implantation, les infrastructures, les transports et la qualité du cadre de vie fribourgeois. Un programme qu'il résume en trois mots: «En avant Fribourg!»

Le PDC glânois compte lui aussi avancer. En juin prochain, il dévoilera sa liste de candidats au Grand Conseil. Les trois sortants Dominique Butty, Pierre Décrind et Patrice Longchamp sont d'ores et déjà sur les rangs, pour affronter un nouveau système de scrutin qui pourrait réserver des surprises. Côté préfecture, le sortant Willy Schorderet se représente. Aucune menace ne se profile, a rappelé Jean Deschenaux. I

Jean-Pierre Siggen se plaît «beaucoup» à l'Instruction publique



Le patron de la DICS a été plébiscité par la section de la ville, hier soir à Fribourg. C. RAPPO

Son nom avait déjà été évoqué, mais la candidature de Jean-Pierre Siggen au Conseil d'Etat a franchi une nouvelle étape hier soir. Le Directeur de l'Instruction publique, de la culture et du sport a reçu officiellement le soutien du PDC de la ville de Fribourg lors son assemblée générale. Un appui manifesté par une forte acclamation accueillie avec un grand sourire par le candidat à la candidature. «Merci pour votre soutien. C'est avec cette phrase que j'ai terminé ma campagne en 2013 et c'est avec ces mots que je commencerai aujourd'hui», a lancé Jean-Pierre Siggen à la cinquantaine de membres réunis dans un établissement de la ville. Sa candidature doit encore être formellement validée par l'assemblée des délégués cantonaux qui se tient la semaine prochaine à Neyruz.

L'ancien directeur de l'Union patronale du canton de Fribourg et ancien dé-

puté au Grand Conseil a repris la tête de la Direction de l'Instruction publique, de la culture et du sport (DICS) en novembre 2013, après le départ d'Isabelle Chassot pour l'Office fédéral de la culture.

Jugeant qu'il serait «un peu outrecuidant» de présenter un bilan après seulement deux ans à son poste, le conseiller d'Etat a plutôt évoqué les différents dossiers sur lesquels il a travaillé depuis novembre 2013. Une grande partie d'entre eux liés à l'Instruction publique, comme la loi scolaire, celle sur la Haute Ecole pédagogique ou encore sur l'Université. «Je me plais beaucoup à la DICS. J'ai presque traité toutes les lois qui s'y appliquent», a souri le candidat à la candidature. Avant d'évoquer les défis futurs, notamment ceux liés aux infrastructures sportives comme la piscine ou la patinoire.

Ancien vice-président du PDC cantonal, Jean-Pierre Siggen peut également compter sur le soutien du président actuel André Schoenenweid. «Notre parti est très satisfait de pouvoir présenter un candidat de grande qualité: compétent, disponible, à l'écoute des besoins des citoyens», s'est-il réjoui hier soir.

Jean-Pierre Siggen figurera sur une liste d'entente bourgeoise en compagnie de deux de ses collègues de parti: Georges Godel et Olivier Curty. Ainsi que deux membres du PLR Maurice Ropraz et Peter Wüthrich, et un représentant de l'UDC, Stéphane Peiry. Prêts à descendre dans la rue pour démontrer leur soutien en actes, les membres de la section de la ville ont d'ores et déjà rendez-vous le 2 juin pour le lancement officiel de la campagne.

ANNE REY-MERMET

EN BREF

CURÉS ET PASTEURS À LA MÊME TABLE

FRIBOURG L'Eglise catholique et l'Eglise réformée du canton se dotent d'une plateforme de dialogue et de coopération œcuménique: le Conseil des Eglises réformée et catholique du canton de Fribourg (Cérécaf), indique un communiqué conjoint aux deux Eglises. Cette structure, composée de trois représentants de chaque confession, institutionnalise leurs différentes collaborations. Elle se penchera sur les questions liées aux hôpitaux, aux prisons, à la formation, à l'accompagnement, à la catéchèse en milieu scolaire, aux réfugiés ou encore aux manifestations publiques. Le Cérécaf n'exclut pas une ouverture aux autres confessions et religions présentes dans le canton. CG

SPIRITUALITÉ

> **PRIÈRES St-Hyacinthe:** je, ve 6h50 laudes et messe, 12h25 office du milieu du jour, 18h30 méditation, 19h vêpres, sa 12h messe, 19h30 vêpres, di 8h30 laudes, 18h30 adoration, 19h vêpres. **St-Justin:** je et sa 8h, ve 7h30 messes. **St-Nicolas:** je, ve 8h laudes, 18h vêpres, 18h15 messe, ve 17-18h confessions, sa 8h30 messe. **St-Maurice (chap. St-Beat):** ve 8h messe. **St-Pierre (chap. St-Joseph):** je-ve 8h30 messes, sa 16h30-17h30 confessions. **St-Thérèse:** je 8h, 8h45 (D), ve 18h30 messes, sa 16-17h confessions. **Christ-Roi:** ve 8h30-18h exposition du St-Sacrement, 17h15-18h15 et sa 16-17h confessions (chap.); je, sa 8h, ve 18h15 messes. **Cordeliers (chap. de la Vierge Noire):** di 21h adoration perpétuelle. **Ingenbohl:** je, ve, sa 8h15 messe. **Mai-grauge:** di 16h45 vêpres et adoration. **Montorge:** di 17h vêpres. **Notre-Dame:** je-ve 9h et 18h30, sa 9h messes. **Providence:** je, ve 17h, sa 10h messe ou communion. **Visitation:** di 17h30 vêpres. **Centre Ste-Ursule:** ve 12h15 messe. **Bourguillon:** sa 8h15 messe de pèlerinage, di 15h15 célébration mariale. **Synagogue (rue Jos.-Piller 9):** ve 18h45 office, sa 9h office. **Mosquées** Centre de l'association des musulmans de Fribourg (rte Glâne 9): ve 12h30; autres mosquées: ve 13h30.

VOTRE SCOOP NOUS INTÉRESSE!



SCOOP LECTEUR LA LIBERTÉ

PERSONNEL DE L'ÉTAT

L'heure du remboursement n'a pas encore sonné

PATRICK PUGIN

Lorsque l'Etat de Fribourg annonce un bénéfice de 126 millions de francs à l'issue de l'exercice 2015 et qu'il est assis sur une fortune de plus de 1,1 milliard de francs, la pilule est amère pour les personnels de la fonction publique qui s'acquittent, depuis 2014, d'une «contribution de solidarité». Une ponction à laquelle s'ajoute la suppression du palier salarial en 2014, puis son octroi à partir de juillet plutôt que janvier en 2015 et 2016.

Ce sacrifice, consenti au titre des mesures structurelles et d'économies (MSE), permet au canton d'«économiser» une quinzaine de millions de francs chaque année.

Mais cet effort des collaborateurs, comme promis lors de l'introduction des MSE, s'éteindra à la fin de cette année 2016.

Il n'empêche, face à l'insolente santé des finances de l'Etat, les employés espéraient un geste. Réunis hier en assemblée extraordinaire à Givisiez, une bonne centaine de délégués de la FEDE, la fédération des associations du personnel, ont dû déchanter. Le Conseil d'Etat ne reviendra pas en arrière. Car contrairement aux apparences, la situation ne le permet pas, a soutenu le grand argentier Georges Godel, venu accompagné de ses collègues Jean-Pierre Siggen et Anne-Claude Demierre.

L'excellent résultat de l'exercice 2015 est le fruit «d'événements extraordinaires», a souligné le directeur des Finances: le versement par la BNS de 48,5 millions non budgétés et l'encaissement de 65 millions d'impôts de plus qu'escomptés. Des heureuses surprises qui ne se reproduiront pas. «N'oublions pas que nous avons enregistré un déficit en 2013, un léger bénéfice en 2014 et que les prévisions du plan financier laissent apparaître des déficits de 140 millions de francs pour les années à venir», a rappelé Georges Godel. Avant de promettre: «Nous saurons reconnaître les efforts du personnel dès que la situation le permettra.»

Mais des promesses ont déjà été faites en leur temps, ont rétorqué certains délégués. Le Conseil d'Etat s'engageait notamment, dans l'accord de 2013 sur les MSE, à rembourser les économies réalisées sur la masse salariale au plus tôt. «Que vous faut-il comme situation financière pour respecter cette promesse», s'est demandé un participant. «Le partenariat social a un prix. Nous l'avons payé mais n'avons pas l'impression que vous l'avez fait de la même manière de votre côté!» Le député vert (et enseignant) Olivier Suter y va lui aussi de sa philippique: «Lorsque vous annoncez un bénéfice de 126 millions et une augmenta-

tion de la fortune, cela signifie que vous vous êtes trompés dans vos prévisions, Monsieur Godel. Rien ne justifie aujourd'hui que vous ne respectiez pas les promesses faites!»

Attaqué, le directeur des Finances a riposté: «Je vous défie de trouver des promesses autres que celle de reconnaître vos efforts lorsque la situation budgétaire le permettra et de créer un fonds en faveur du personnel, afin qu'il ne soit plus impacté à l'avenir par de nouvelles mesures d'économies. Cette dernière a été tenue, avec la constitution d'une réserve dotée de 23 millions. L'autre le sera dès que possible.» Mais l'heure n'est pas venue, selon le patron des Fi-

nances cantonales, soulignant encore que la fortune doit servir à financer les nombreux investissements que l'Etat doit encore consentir.

A l'issue de l'assemblée, la FEDE a adopté une résolution demandant notamment au Conseil d'Etat: la mise en place d'un mécanisme pour ristourner au personnel sa part des efforts consentis, un assouplissement de «sa politique de blocage dans la création de nouveaux postes» ou encore la défense du statut d'agent des services publics en s'opposant à une éventuelle demande de sortie de la LPers du personnel de l'HFR ou de l'ECAB. I